

Politique en matière de
Protection des renseignements
personnels



Logistique Canamex Inc. et Canaroute Inc. appuient la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels dans le secteur privé, aussi appelée Loi 25. Cette réforme modernise les règles protégeant les renseignements personnels au Québec afin qu'elles soient mieux adaptées aux nouveaux défis posés par l'environnement numérique et technologique actuel. La mise en place de cette loi débute le 22 septembre 2022 et se prolongera progressivement jusqu'au 22 septembre 2024.

Logistique Canamex Inc. et Canaroute Inc. se sont toujours préoccupé d'instaurer et d'appliquer des règles et procédures en matière de cueillette, d'utilisation, de divulgation et de conservation des renseignements personnels. Le tout visant à protéger empêcher les accès non autorisés aux renseignements personnels recueillis autant des clients, partenaires et employés.

Si vous avez des questions au sujet des renseignements personnels, vous pouvez communiquer avec Mme Sylvie Giguère, contrôleur, responsable de la protection des renseignements personnels.

*Il est important de noter que malgré toutes les mesures mises en place pour protéger les renseignements personnels que nous détenons, un risque existe que ces renseignements soient interceptés par des tiers lors d'une intrusion non permise dans nos systèmes informatiques.